Socialistes et francs-maçons

Le citoyen Dezy écrivait naguère dans le « Réveil de Boulogne » :

De plus en plus, la Franc-Maçonnerie se dresse contre la classe ouvrière. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ?

Son recrutement, en raison des droits d'entrée fort élevés et des grosses cotisations, se fait presque exclusivement dans les rangs bourgeois. Les quelques ouvriers qu'elle admet dans son sein, elle les transforme en mouchards qui renseignent les membres de la Loge sur les mouvements qui se préparent dans les milieux qu'ils fréquentent.

Et ces ouvriers, quoiqu'ils fassent, demeureront toujours dans les degrés inférieurs de la Maçonnerie ; car, à chaque nouveau degré à franchir, c'est une nouvelle obole à verser au tronc de la veuve, une obole qui se fait toujours de plus en plus lourde. De telle sorte que seuls « les riches » peuvent prétendre à la direction de la Franc-Maçonnerie.

Aussi, quelle que soit la prétention des maçons, la Franc-maçonnerie n'est pas une organisation démocratique, mais une organisation aristocratique.

Le citoyen Dezy accusait ensuite la Franc-Maçonnerie d'avoir fait avorter la seconde grève des postiers. Et impitoyable, il concluait :

Il est bon que nos camarades des Syndicats ouvriers et du Parti connaissent ces faits.

Lorsqu'ils seront éclairés, ils auront vite fait de faire comprendre à ceux des leurs qui s'obstinent à parader dans les Loges, qu'il faut être avec ou contre la classe ouvrière.

Depuis trop longtemps on nous raconte que la franc-maçonnerie est une association philosophique et philanthropique. Le boniment ne peut plus prendre.

Etait-ce par philanthropie que des fiches étaient rédigées contre les officiers réactionnaires ?...

Qui nous dit, que demain un scandale nouveau ne nous fera pas connaître que ces fiches existent contre les militants ouvriers, et rédigées — sans doute par philanthropie — par des ouvriers attirés dans les loges, et petit à petit détournés de leur devoir de classe ?

Osons dénoncer le péril qui menace toutes les organisations ouvrières !

Arrachons le masque dont s'affublent les fidèles d'Hiram ! Ce sera rendre un signalé service au prolétariat.

Il n'y a pas qu'en France où les socialistes entreprennent la lutte contre les Francs-Maçons. Au récent congrès de Milan un débat assez vif fut engagé sur cette question. Un des congressistes, M. Toscani, accusa les Maçons de travailler dans les ténèbres et d'imposer l'esclavage. Aux socialistes qui se laissent enrôler dans les Loges, il dit aussi vertement leur fait : Ce sont des arrivistes, des faibles ou des illusionnés.

Un vœu fut même déposé invitant « tous les socialistes qui ne sont pas francs-maçons à ne pas entrer dans la Maçonnerie et ceux qui en sont à en sortir ».

La Franc-Maçonnerie trouva des apologistes et ce vœu ne fut pas adopté. Mais qu'il ait pu être déposé et défendu est déjà significatif.

Jusqu'à présent les adversaires de la Maçonnerie appartenaient trop exclusivement aux milieux conservateurs et la secte avait beau jeu à identifier sa cause avec celle de la République.

Avec l'entrée en lice des socialistes le débat change de face.

L'APPLICATION
DE LA
Loi sur le Bien de famille insaisissable

En vue de développer l'application de la loi du 12 juillet 1909 sur le bien de famille insaisissable, il sera attribué, à la fin de chacune des années 1911 et 1912, des médailles :

1. Aux notaires et aux greffiers des justices de paix qui auront au cours de ces années contribué à la constitution du plus grand nombre de biens de famille ;

2. Aux maires et aux associations agricoles (Sociétés d'agriculture, Comices, Syndicats) qui se seront signalés pendant ces mêmes années par une active propagande en faveur de la constitution de ces biens ;

3. Aux personnes qui auront publié, au cours des dites années : soit les meilleurs traités, manuels ou brochures sur la loi du 12 juillet 1909, soit les meilleures notices, illustrées ou non, faisant ressortir les avantages et les conditions pratiques d'application de la loi dans des régions déterminées de la France, en tenant compte des coutumes du pays, ainsi que du mode d'installation d'une maison rurale ou urbaine et des conditions d'exploitation des terres qui peuvent en dépendre.

Les notaires, greffiers, maires et associations qui désireront prendre part au concours, devront faire valoir leurs titres au ministre de l'Agriculture, par l'intermédiaire du préfet de leur département, dans le courant des mois de janvier 1912 et 1913.

Les auteurs feront parvenir leurs ouvrages directement au Ministre, pendant la même période, en double exemplaire.

Toutes les communications relatives à l'obtention de ces médailles devront être adressées au ministère de l'Agriculture (Service des Améliorations agricoles), 78, rue de Varenne, à Paris.

Il sera accordé en 1911 :

1. Un prix de 1.000 francs à l'auteur de la meilleure affiche destinée à faire ressortir les avantages de la loi précitée pour la petite propriété rurale ;

2. Un prix de 1.000 francs à l'auteur d'images ayant le même objet, pouvant être placées dans les écoles ou distribuées aux enfants.

Des médailles pourront en outre être attribuées aux concurrents qui n'auront pas été primés.

Une notice fournissant des indications sur la loi et faisant connaître la légende que devra contenir l'affiche sera envoyée aux artistes qui en feront la demande.

Les prix seront attribués par le ministre de l'Agriculture, sur l'avis d'un jury qui sera constitué ultérieurement.

Les affiches et les images primées seront la propriété de l'Etat.

Les projets devront être adressés au Améliorations agricoles) rue de Varenne, 78, du 15 au 30 novembre 1911.

Une notice explicative sur le Bien de Famille insaisissable peut être consultée à la Préfecture du Nord, bureau du Secrétariat Général.

Conférence de M. l'abbé Bordron
à Avesnes

La Salle Vauban était comble dimanche dernier, lorsque M. le doyen ouvrit la séance en exposant le but de cette réunion : le recrutement des membres du Comité catholique. Il rappela que trois ans plus tôt, à pareille date, l'abbé Bordron prenait la parole à Avesnes pour la première fois ; c'est à Avesnes aussi qu'il inaugura ses semaines oratoires, appelées depuis à un si grand succès.

« La parole de l'abbé Bordron, dit M. le Doyen, c'est tantôt le sourire délicat, le franc rire et le fouet qui cingle. »

L'abbé Bordron prend alors la parole. Il dit que l'organisation et l'action sont deux choses indispensables pour mettre à profit les efforts des catholiques.

Nous avons manqué d'organisation, nos œuvres n'avaient pas de cohésion entre elles, et c'est ce qui a fait la force de nos adversaires.

Les francs-maçons et les libres-penseurs sont des gens organisés ; ils ont une presse puissante, des journaux nombreux; ils ont façonné, travaillé l'opinion publique ; ils nous ont amenés progressivement à la laïcisation des écoles et des hôpitaux, à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la spoliation des biens religieux, et ils n'auront pas de repos tant qu'ils n'aboutiront pas à la fermeture de nos églises. Ils poursuivent un but unique : la déchristianisation du pays, l'étranglement du christianisme.

Il faut que des organisations catholiques se forment pour soutenir la lutte, car, s'il n'existe pas dans chaque commune de France un Comité catholique, on aura tôt fait de confisquer ce qui nous reste de liberté. Si nous voulons arriver à quelque chose, il faut répondre à l'appel de nos évêques, nous grouper autour d'eux, nous laisser diriger et agir avec vaillance.

Nos adversaires disent que la religion est ennemie de la République ; au contraire, les catholiques veulent une République véritable, c'est-à-dire ouverte à tous, tandis que la République actuelle est fermée à la majorité des Français, puisqu'elle est fermée aux catholiques. Nos ministres en Tunisie ont témoigné le plus profond respect pour la religion de Mahomet, mais envers l'Eglise catholique, il n'y a pas de ménagements. On ne nous reconnaît qu'un droit, celui de payer nos impôts.

Si nous voulons apporter un remède à ce déplorable état de choses, si nous voulons reconquérir nos droits, il faut nous organiser, c'est une question de vie ou de mort. Les catholiques belges, anglais et allemands ont passé par les mêmes épreuves, et, s'ils sont à l'heure actuelle puissants et considérés dans leurs pays respectifs, c'est parce qu'ils ont su fonder des organisations solides et durables.

Que partout, les catholiques se rendent à l'appel de leurs évêques, c'est là qu'est le salut ! Que chacun prenne la résolution d'être un apôtre autour de soi, les hommes en adhérant aux Comités catholiques, les dames par la Ligue Patriotique des Françaises, les plus jeunes par les Œuvres de jeunesse, patronages ou autres.

On dit que l'Eglise meurt, mais non, on constate au contraire dans tout le pays le réveil de la foi et de la vaillance des croyants. Courage et confiance ! ce sont les derniers mots de l'abbé Bordron.

M. Tordeux remercie l'orateur et lui promet, au nom de tous les membres du Comité catholique d'Avesnes, dont il est le Président, que ses conseils seront fidèlement suivis.

M. Maire, prenant alors la parole, compare l'abbé Bordron à Saint Paul, dont il a l'éloquence fougueuse et empoignante, et qui convertissait 5000 personnes en une seule prédication. Il émet le vœu que, sur ce point là aussi l'abbé Bordron lui soit semblable, et pour cela, dit-il, il ne tient qu'à ceux qui viennent de l'entendre de mettre tous en pratique ses précieux avis.

COMICE AGRICOLE
de l'ARRONDISSEMENT de LILLE

Les concours du Comice agricole de Lille auront lieu cette année à Bersée (Canton de Pont-à-Marcq), les 8, 9 et 10 juillet.

Cette année, l'Exposition internationale d'instruments et machines agricoles sera complétée par des expériences et démonstrations publiques de traite mécanique des vaches, question de haute actualité qui intéresse tous les laitiers.

Des concours d'animaux reproducteurs des races chevaline, bovine, porcine et ovine ;

Des concours spéciaux de volailles, animaux de basse-cour et chiens servant à l'agriculture et de produits agricoles et maraîchers compléteront les fêtes agricoles de Bersée.

D'importantes primes, objets d'art et médailles sont affectés à ces concours et expositions.

Le programme prévoit en outre une visite des fermes et des jardins du canton de Pont-à-Marcq ;

Un concours de vieux serviteurs de l'agriculture.

La monographie de la culture de la chicorée est mise au concours avec primes spéciales.

Les demandes d'inscription devront être adressées au Secrétariat général, 122, rue de Paris, à Lille, avant le 1er juillet, au plus tard.

Le programme complet sera envoyé sur demande. Nous croyons devoir faire remarquer que c'est la première fois en France qu'auront lieu des essais pratiques et publics de traite mécanique des vaches. Nous ne sommes pas surpris que le mérite de cette initiative revienne au Comice de Lille qui nous a habitués de le voir toujours à l'avant-garde du progrès.

N'est-ce pas à Lille d'ailleurs que sous l'initiative de M. Numa-Rousse, secrétaire-général du Comice, cette question de la traite mécanique des vaches fût mise à l'étude, il y a quatre ans déjà et que furent prévues des récompenses pour les meilleurs appareils ?

ENTRE LILLE & GAND

A la suite d'une requête adressée au gouvernement belge par l'entremise de M. le consul de Belgique à Lille, par les industriels et négociants du Nord en relation d'affaires avec la Belgique, M. le Ministre des chemins de fer belges a décidé le rétablissement à partir du 1er courant, du train n° 2899 de Mouscron à 7 h. 27 du matin pour Bruxelles et donnant à Sotteghem la correspondance pour Gand.

Cette modification permet aux industriels et négociants de Lille, Roubaix et Tourcoing d'arriver à Gand à 9 h. 11, après avoir pris connaissance de leur premier courrier.

Echo des Troubles d'Ay

Voici un extrait d'une lettre d'une Dame, femme de fabricant catholique, originaire d'Ay où sa famille possède des vignobles :

25 avril.

A Ay, le calme n'est qu'apparent ; la misère est tellement grande dans la région qu'elle entretient l'effervescence.

On est indigné contre les grandes maisons qui n'ont pas payé le vin à sa valeur depuis plusieurs années, de telle sorte qu'on n'a pu avoir de réserves suffisantes pour la disette de récolte.

Puis contre les fraudeurs, qui par leur trafic, rendent inutile la production de la vigne.

On introduit des vins étrangers, donc on peut se passer de ceux du pays dont on exploite le nom et la renommée.

C'est intolérable !

Malheureusement, dans la lutte, les gens se grisent ; les apaches arrivent et tout dégénère.

De là les choses affreuses qui se sont produites.

On a commis des indignités !

La pauvre maman, dont le quartier est ordinairement le plus calme se trouvait environné de flammes.

C'était effrayant !

J'y suis allée avec les enfants le lendemain et les incendies fumaient encore.

Ce qu'on a dit n'atteint pas la vérité.

Heureusement, tous les nôtres sont épargnés.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, X... et tous leurs enfants étaient prêts à s'enfuir.

Ma sœur et ses enfants, en manteau et en chapeau, avec un petit paquet à la main et un peu d'argent chacun, en cas de dispersion.

Etc., etc.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 1er mai

Havre, v. fr. Jean-Bart, 148, d.
Hull, v. a. Hero, 331, dm.
Libau, v. d. Asger-Ryg, 673, avoine.

du 2 mai 1911

Londres, v. a. City of Paris, 5909, d.
Stettin, v. f. Anna Eugénie, 1532, d.
Anvers, v. f. Antoinette, 166, dm.
B.-Ayres, v. a. Orcadian, 2252, d.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Cardiff 30, st. Aperime	Dunkerque
Glasgow 1er mai st. Agapanthus	id.

DEPARTS :	ALLANT A :
Douvres 29, 4-m. fr. Nord	Hambourg
Douvres 29, 4-m. fr. Chanaral	Zeebrugge
Falmouth 2 mai, 3-m. it. Salvatore Ciampa (Sydney avec blé)	Dunkerque
Londres 2 mai, st. Adolph Andersen	Dquo
Riga 1er, st. O. B. Suhr	Dquo

PASSAGES. — Gibraltar 29, st. Tullochmoor, Bombay à Dunkerque. — Port Natal 29, st. Ormley, Wallaroo au Havre avec blé. — Port Natal 29, st. Strathlorne, Sydney au Continent avec blé. — Constantinople 25, st. Orchis, Ibrail à Ostende avec maïs et avoine. — Malte 1er mai, st. Amiral Magon, Haïphong à Dunkerque.

MESSES & OBITS

Vous êtes priés d'assister aux Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église Sainte-Marie Madeleine à Lille, le jeudi 4 mai, pendant toute la matinée et à l'Obit solennel qui sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de

Monsieur Paul-Pierre-Joseph DUBOIS

Manufacturier

pieusement décédé à Lille, le 24 avril 1911, dans sa 62e année, muni des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Des pains seront distribués le jour de l'Obit, aux pauvres de la paroisse, par les soins des Sœurs de Charité. 6728

Vous êtes priés d'assister aux Messes anniversaires qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Etienne à Lille, le jeudi 4 mai 1911, pendant toute la matinée, et à l'Obit solennel qui sera chanté le même jour à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph VANDAME

Veuf de Dame Jeanne ROUSSEAU

Brasseur

décédé à Lille, le 4 mai 1910, à l'âge de 60 ans, muni des Sacrements.

De la part de la Famille.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse, par les soins des Sœurs de Charité. 6720

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 2 mai 1911.

Avoine jaune. — Courant 19,80; prochain 19,80; juillet-août 19,85; 4 derniers 19,25 vendeur. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 21,»»; prochain 21,»»; juillet-août 21,»»; 4 derniers 19,50. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 26,25; prochain 26,50; juillet-août 26,50; 4 derniers 25,50. Stock 2.900. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 27,»»; prochain 27,25; juillet-août 27,25; 4 derniers 26,25. Tendance soutenue.

LILLE, 2 mai.

Sucre : Cuite 1er jet, 22,»». — Pain n° 1, 71,50. — Cassés, boîte 5 kilos, 72,50.

3/6 fin disponible, 60,75. — Droit de fabrication pour 1911 : 2,85.

Cours des alcools en livrable. — Courant, 60,75. — Prochain, 61,25. — Juillet-août, 62,»». — 4 derniers, 49,»». — 3 d'octobre, 46,»». — 4 premiers, 47,»».

BAILLEUL, 2 mai.

Avoine, 21 à 21,50 le quintal. — Haricots, 50 à 56 l'hectolitre. — Foins, 7 à 8. — Pailles, 5 à 6 fr.

BERGUES, 1er mai.

Blé blanc, 19,10 l'hectolitre; id. roux, 19,00 id. — Haricots nouv., 38,30 id. — Fromage vieux, q. m., 112,32.

Cours des fourrages du 1er. — Foin de trèfle nouveau, 1re q. 95; 2e q. 60; Foin blanc, 1re q. 60, 2e q. »»; Paille de blé, 1re q. 45, 2e q. 40 ; Paille d'avoine, 1re q. 40 ; Paille de seigle, 1re q., 35 fr. les 1000 kilos.

PARIS, 1er mai.

Sucres raffinés. — Les affaires sont plus calmes; la raffinerie maintient ses cours.

A Paris, on cote au disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En cartons de 5 kilos rangés, 70 à 70,50; en cartons de 1 kilo rangés, 71,50 à 72; en caisses de 50 à 60 kilos rangés, 70,50 à 71; en caisses de 25 à 25 kilos rangés, 71 à 71,50; en caisses de 10 kilos rangés, 71,50 à 72; raffinés en poudre suivant marque, 67,50 à 68.

Cours pour l'exploitation franco sur wagon ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 42,50; pains, 40,50.

Pour les cours en province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport qui sont plus ou moins élevés suivant la région.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 65 à 66; morceaux irréguliers, 65 à 66; petits déchets, 65,50 à 66; sucres en poudre, 64,50 à 65,»»; semoules (selon finesse) 67 à 67,50; glaces, 67 à 68; sucres cristallisés extra acquit, 61,75 à 62,25; sucres cristallisés en poudre, 62,75 à 63,25.

COURTRAI, 1er mai.

Froment blanc, 20,25 l'hectolitre; id. roux, 19,25. — Seigle, 15,25. — Avoine 19,25. — Huile de colza, 62,25 les 100 kilos; id. de lin, 107 fr. — Tourteaux de colza, 10,50 les 100 kilos; id. de lin, 20,50. — Cossettes de chicorée nouvelles, 43,25.

HOUBLONS

ANVERS, 1er mai.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponible, 67 à 70; juin-juillet, 67 à 70; nouvelle récolte, 79 à 80 fr. Tendance soutenue.

COURS DES METAUX

LONDRES, 2 mai.

Cours d'ouverture (midi 30). — Cuivre, comptant, »»,»»; trois mois, »»,»».

Cours de clôture	C. Préc.	C. jour
Cuivre comptant	54 »/»	54 2 6
Cuivre 3 mois	54 12 6	54 15
Etain comptant	195 »/»	194 5
Etain 3 mois	191 10	191 7 6
Plomb comptant	12 17 3	12 17 6
Zinc	24 1/8	24 1/8
Fontes à Glasgow cpt.	47 »»	47 »»

LA RUE SAINT-ELOI

La rue Saint-Eloi est à Lille même ; donc, inutile d'aller bien loin pour contrôler le témoignage de M. Vanclempulte qui demeure au n° 21, et nous dit :

« Tous les hivers, depuis bien des années, je me plaignais de douleurs dans les reins et de raideurs dans les jointures ; je ne pouvais me plier sans souffrir à crier, ni soulever une charge quelconque sans faire un effort, on aurait dit qu'on m'appliquait des pointes de feu autour des reins ; mes urines étaient épaisses et brûlantes ; je ne savais plus que faire quand un ami me conseilla les Pilules Foster (vendues à la Pharmacie Leclercq, 16, Grande-Place, à Lille). Le résultat fut extraordinaire, car je repris mes forces, et puis, mes douleurs disparurent en quelques semaines. Aujourd'hui, grâce à ce traitement bienfaisant, ma santé est excellente. »

C'est par le mal de dos, le plus souvent accompagné d'insomnie, vertiges, besoin incessant de mouvement, manque d'appétit, teint jaune, que débutent nombre de maladies graves telles que : rhumatisme, sciatique, gravelle, hydropisie et même accidents du cœur souvent mortels. Prenez donc à temps les Pilules Foster, qui arrêteront rapidement ses désordres en rétablissant le bon fonctionnement de reins, sans lequel il n'est pas de bonne santé possible.

Toutes pharmacies. Exiger la signature « James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six, ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. 49

0119

GANT PERRIN

Le Meilleur, les plus Hautes Récompenses

GRAND PRIX (Exposition 1900)

90, rue Nationale, LILLE

Vente Spéciale Annuelle

du Mardi 2 au Vendredi 5 Mai inclus

GANTS pour Dames : chamois, glacé supérieur, chevreau et chev. sup., 1.95, 2.90 et 3.25
GANTS longs : glacé et suède, 8, 12, 16 bout. Mousquetaires ... 3.95, 5.75, 6.75
GANTS pour hommes : glacé, tanné, cape suède, chevr. piqué ... 2.65, 3.25 et 3.50
GANTS pour enfants, 2 boutons ... 1.75

GANTS de tissu fil et soie en tous genres

Coupe Perrin, gouter irréprochable

Qualités garanties. — Prix exceptionnels

6673

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(BANQUE) 40, r. de la Gare ROUBAIX
1, pl. de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-forts.

0217

0200 B

LE MEILLEUR CAFÉ de la MAISON est le CAFÉ FIN WATERLOT-LAMBELIN
Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE
Réné CARTON, successeur. 0240

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS
MALADIES NERVEUSES, etc.
CURES de Repos et de Convalescence.
INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique).

0236

CONSEIL PRÉCIEUX

A ceux qui ne connaissent pas encore

L'EXCELLENT VIN DE

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

nous conseillons vivement de goûter cet

INCOMPARABLE APÉRITIF

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER UN « TRILLES »

et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille 0228

BOURSE DE LILLE

DU 2 MAI 1911

CHARBONNAGES

	C. jour	C. préc.	Offre	Demen.
Albi	287 50	290 —	283 —	280 —
Albi (fond)	175 —	173 —	— —	— —
Aniche	2250 —	2210 —	2250 —	2225 —
Anzin	8025 —	8080 —	8025 —	8000 —
Bully-Gren.	— —	5500 —	5500 —	— —
— 1/50e	110 75	111 25	110 75	110 —
Blanzy	— —	2280 —	2450 —	2350 —
Bruay ent.	1225 —	1230 —	1225 —	1220 —
Bruay 10e	123 —	123 50	123 —	122 —
Carvin ent.	— —	3490 —	3450 —	— —
Carvin 5e	685 —	685 —	685 —	675 —
La Clarence	490 —	490 —	495 —	490 —
Courrières	— —	3400 —	3380 —	— —
Crespin t. v.	100 —	100 —	102 —	100 —
Douchy	990 —	995 —	990 —	980 —
Dourges 100e	435 —	440 —	435 —	430 —
Drocourt 1900	— —	6790 —	6800 —	— —
— 10e	680 —	680 —	680 —	— —
— 3500	— —	6790 —	— —	— —
— 10e	680 —	690 —	— —	— —
Escarpelle	— —	790 —	790 —	— —
Ferfay	480 —	481 —	485 —	475 —
Flines-Rech.	75 50	75 50	76 —	75 50
Lens ent. p.	1215 —	1221 —	1220 —	1215 —
Lens 10e	122 50	122 25	122 50	122 —
Liévin	4340 —	4360 —	4340 —	— —
Liévin 30e	144 —	147 25	144 —	— —
Lign.-l-Aire	525 —	516 —	520 —	— —
Marles 30 %	2630 —	2621 —	2640 —	2630 —
Marles 70 %	3860 —	3845 —	— —	3800 —
Marles 20e	192 —	191 75	192 —	191 50
Meurchin 5e	2540 —	2540 —	2540 —	2535 —
Nord d'Alais	175 —	178 —	180 —	175 —
Ostricourt	— —	3011 —	3050 —	3010 —
Thivencelle	1340 —	1340 —	1340 —	— —
Vicoigne a.	1636 —	1640 —	1636 —	— —
Vicoigne 10e	166 —	166 —	166 —	165 —

OBLIGATIONS ET EMPRUNTS

	C. jour	C. préc.
Nord 1882	467 —	469 —
— 1893	— —	469 —
Armentières 1886	— —	499 —
Douai 1891	— —	491 —
— 1895	— —	495 —
Roubaix-Tourcoing 1893	— —	459 —
Roubaix 1893	— —	460 —
Tourcoing 1908, 2e série	458 —	450 —
Valenciennes 1891	— —	468 —
Aniche 1903	— —	503 —
— 1906	— —	503 —
Béthune 1877	— —	423 50
— 1903	— —	490 —
— 1905	— —	864 —
Dourges 1907-1909	— —	507 50
Drocourt 1905	495 —	495 —
Escarpelle 4 %	480 —	480 —
Liévin 1906	— —	500 —
Liévin 1910	— —	490 —
Marles 1906-1909	— —	493 —
Ostricourt 1905	— —	496 —
— 1910	480 —	480 —
Vicoigne	— —	505 —
Cambrésis	— —	368 —
Denain-Anzin	— —	501 —
Senelle ancienne	505 —	506 —
— nouvelle	506 —	505 —
Pouillier-Longheye	— —	480 —
Gaz de Wazemmes 5 %	— —	512 —
— 4 %	— —	500 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	860 —
Verley-Decroix	— —	1357 —
Devilder et Cie	— —	1200 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	790 —
Rousseau	— —	451 —
S-Sauveur-Arras (15 janv. 11)	— —	388 —
Blache-S-Vaast (15 juill. 10)	— —	3900 —
Margarine-Béth. (1er oct. 10)	220 —	226 —
Densin-Anzin (1er oct. 10)	— —	2265 —
La Lucette	1024 —	1030 —
Senelle (30 juin 1910)	890 —	892 —
Lille et Bonnières pr.	— —	575 —
Etablis. St-Amand	— —	851 —
Tramways Electr. de Lille	— —	707 —
Chantiers de France	— —	510 —
F. Durot	— —	780 —
Etablissements Wibaux	— —	195 —
Laiterie Nord de la France	— —	425 —
Mines H.-Deûle	— —	500 —
Delespaul-Havez	— —	118 —

Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (actions), à Paris en banque, 264 et 266; à Bruxelles, 266,25. — Coupon de 5 fr, au 1er mai détaché.

Coupons détachés

1er mai. — Anzin (payables le 1er juillet), brut 150; net 144. — Liévin (10e), c. n° 31, brut 42,50; net. nom. 42,50; port. 36,80. — Liévin (30e), c. n° 31, brut 1,41; net nom. 1,41; port. 1,22. — Saint-Sauveur-Arras, c. n° 45, brut 18, net. nom. 17,30; port. 16,40. — Société immobilière d'Armentières, brut et net, 20.

Petite Bourse du 2 au comptant

VALEURS	Ouv.	Clôt.	VALEURS	Ouv.	Clôt.
3 0/0	95 65	95 65	Ville de Paris		
Indo-Ch. 3 1/2	419 ..	....	1892 2 1/2	....	....
Indo-Ch. 3 0/0	41[illegible] 50	....	1898 2 0/0	411 75	....
Chine 4 0/0	100 20	100 45	1899 2 0/0	400 ..	400 ..
Russe 4 0/0	95 90	95 90	1904 2 1/2	448 75	442 50
Russe 3 0/0 1896	82 50	82 05	Crédit Foncier Com. 1879	482 ..	480 50
Banque de F.	3966 ..	[illegible]	— 1880	508 25	506 25
Crédit Foncier	850 ..	....	— 1891	397 ..	399 ..
Cr. Lyonnais	1475 ..	....	— 1892	454 25	454 ..
Banq. de Paris	1800 ..	....	— 1899	472 ..	472 ..
Société Gén.	775 ..	771 ..	Fonc. 1879	507 50	508 25
Est	885 ..	884 ..	— 1883	463 ..	463 ..
Midi	1012 ..	1015 ..	— 1885	469 ..	469 50
Nord	1564 ..	1559 ..	— 1895	477 ..	475 ..
Orléans	1300 ..	[illegible]	Obligations		
Ouest	930 ..	....	Nord 3 0/0	434 25	435 ..
P.-L.-M.	1165 ..	1170 ..	Est 3 0/0	429 ..	....
Ville de Paris			Ouest 2 1/2	424 50	425 ..
1865 4 0/0	541 25	542 50	Ouest 3 0/0	441 50	442 50
1871 4 0/0	404 ..	401 ..	P.-L.-M. 3 0/0	419 50	419 25
1875 4 0/0	[illegible] 25	519 25	P.-L.-M. 2 1/2	418 30	415 50

BOURSE DE LONDRES

Du 3 mai 1911	Préc. clôt.	Ouvert.
Consolidés	81 1/4	81 5/16
Extérieure	95 1/4	95 1/4
Turc unifié	92	92
Banque Ottomane	18 1/4	18 1/4
Rio-Tinto	67 7/8	67 1/4
Consolidés Gold	5 7/16	5 7/16
East Rand	4 25/32	4 25/32
Rand Mines	7 7/8	7 29/32
Chartered	34/9 »/»	34/9 »/»
Rob. Gold	7 7/8	7 7/8
Change sur Paris	25.48 3/4	25.48 3/4
Escompte s/Banque	2 7/16 1/2	2 3/8 7/16
Prêt à court terme	2 1/2 »/»	2 1/2 »/»

FEUILLETON N° 8

LE VOYAGE DE MA COUSINE

Par Mme Louise l'HERMITTE

Quant à monsieur Maxime, je n'eus qu'à me louer de sa conduite vis-à-vis de moi ; il respecta la prière que j'avais faite à sa sœur de ne point forcer ma volonté. Son caractère ne renfermait aucune fatuité, aussi dut-il croire que je ne l'avais jamais aimé ! Il n'osa intervenir dans une question d'une semblable délicatesse et demeura tout à fait convaincu de n'avoir pu m'être agréable.

Je crus bien lire sur ses traits des traces d'insomnie, et surprendre une émotion contenue dans ses paroles ; je remarquai aussi qu'il prétextait plus souvent des courses au dehors, et évitait, aussi, les occasions de se rencontrer seul avec moi ; il fuyait même ce petit salon, où sous les regards de sa sœur, nous avions passé ensemble de si doux moments.

Le sourire fit place sur ses lèvres à une expression de souffrance ironique ; il me jugea peut-être insensible ou frivole ! mais ce dont je suis sûre, c'est qu'il ne connut jamais la raison qui avait fait mentir ma bouche et saigner mon cœur.

La pensée de ma mère me soutint dans mon sacrifice. J'en bénis le Ciel, car je restai sa seule affection jusqu'au moment affreux, sur lequel je ne puis m'appesantir, où Dieu la rappela, pour la réunir à mon père, qu'elle n'avait cessé de pleurer.

Cinq mois étaient à peine écoulés sur cette perte douloureuse, que j'étais deux fois orpheline. . . . . . .

Que se passa-t-il alors dans mon existence ? Je l'ignore. Tout ce que j'ai appris depuis, c'est que je tombai gravement malade, atteinte d'une fièvre cérébrale.

Qui prit soin de la pauvre abandonnée ?... Ce fut encore mademoiselle Herbas et son frère. Ils me firent transporter chez eux, et me donnèrent les soins dont l'affection est seule capable, veillant à mon chevet, tremblant pendant mon délire, disputant au Ciel la vie qu'il voulait me retrancher.

Enfin elle me fut rendue, mais le jour où j'en repris possession, la source de mes larmes se rouvrit. . . . . .

Pendant ma longue convalescence, le notaire de ma famille avertit madame Guillemont, la seule parente qui me restait, de mon isolement absolu. Cette excellente cousine se hâta de répondre à son appel : elle quitta Paris aussitôt et accourut près de moi. Elle eut s'y prendre de telle manière pour arriver à me persuader que je pouvais être utile à son bonheur, et lui tenir lieu de fille, que je me laissai convaincre en acceptant sa charitable adoption.

Je ne parlerai pas de mes adieux à mes amis, je dirai seulement qu'il ne tint qu'à moi de rester près d'eux à titre de sœur affectionnée. Mais je refusai d'accepter un semblable dévouement, d'ailleurs ma position délicate vis-à-vis de monsieur Maxime me l'interdisait et je ne pouvais revenir sur le passé.

J'étais libre de tout devoir à ma cousine ; les liens du sang m'en donnaient le droit, tandis que je n'osais en conscience, leur imposer ma pauvreté.

Après les avoir remerciés de leur offre, avec l'énergie du désespoir, je partis pour Paris, en compagnie de madame Guillemont.

Voilà bientôt deux ans que je vis auprès d'elle et son amitié ne s'est pas démentie.

Hélas ! que sont devenus mes amis depuis si longtemps ? Je n'ai eu le courage d'écrire qu'une fois à mademoiselle Clotilde ; cette lettre contenait toute ma reconnaissance et ce que mon cœur pouvait laisser comprendre de l'attachement que je leur conservais ; mais je n'ai pas sollicité de réponse, préférant briser cette correspondance, que d'être tentée de crier vers eux, si une nouvelle existence me faisait regretter celle qu'ils m'offraient. J'ai assez souffert pour garder, en dépit de ma volonté, la liberté d'être encore malheureuse sans que personne puisse s'en douter.

Maintenant, le récit de ma triste jeunesse est terminé ; j'ai dit pourquoi je suis devenue vieille fille, sinon par l'âge, du moins par les circonstances qui ont décidé de cette vocation.

Mieux vaut regarder vaillamment la destinée que je me suis faite, pour l'accepter sans en changer jamais, car la place qu'un cher souvenir a laissé au fond de mon cœur n'appartiendra désormais qu'à lui seul !

Je ne reparlerai plus de cela dans mon manuscrit, car cet épanchement, au lieu de me soulager et de me distraire, deviendrait un douloureux mémorandum.

Allons, rêveuse, reprends goût à la vie ! tu n'as plus le droit de pleurer, ta gaieté est la monnaie avec laquelle tu dois payer le toit qui t'abrite, et le pain qui te nourrit ; n'ajoute pas l'ingratitude à l'orgueil, tu serais à la tête de deux trop vilains défauts.

La coiffe de sainte Catherine servira de voile aux nuages qui passeront encore souvent sur ton front ; elle ne te sied pas trop mal, quoiqu'elle ne vaille point des fleurs d'oranger en guirlande.

Je veux avoir soin de fermer mon manuscrit chaque fois que je lui aurai confié mes pensées. Personne ne doit lire les secrets qu'il contient ; j'en rougirais trop. Ma cousine pourrait être tentée de le parcourir en y cherchant mes impressions algériennes, et je ne veux pas que cette crainte arrête la vérité sous ma plume. Je n'éprouve de soulagement à écrire qu'autant que je puisse être franche jusqu'à l'aveu de mes torts. D'ailleurs, pourquoi mentir à sa propre conscience ; ne sais-je point par moi-même que le mensonge est à l'âme élevée une souffrance de plus.

CHAPITRE VIII

Lorsque l'on veut écrire un manuscrit, il est de règle de faire la biographie des personnes appelées en entrer en scène et je m'aperçois que je n'ai parlé encore qu'incidemment de madame Guillemont. Je vais m'empresser de combler cette lacune, car elle a une personnalité assez tranchée pour que je ne fasse pas d'exception en sa faveur.

Ma cousine est une femme que les années ont respectée ; peut-être auraient-elles craint que son esprit caustique ne les tournât en ridicule, si elles lui avaient imprimé leur décrépitude.

Elle pourrait aussi bien avoir cinquante ans que soixante, personne n'oserait lui demander son extrait de naissance, au risque d'apprendre la politesse par quelque maligne réponse.

Madame Guillemont est encore vive, alerte et surtout très intelligente, n'ayant pas du tout abdiqué ses goûts pour les idées nouvelles, dont elle sait fort bien tirer parti ; il n'y a que sa toilette et sa coiffure qui ne soient nullement fin de siècle.

Elle suit la mode en retard de deux années ; et se relève les cheveux sur le front, ne voulant point entendre parler des boucles frisonnantes et grisonnantes. Peut-être met-elle de la vanité à découvrir ce front élevé, sur lequel de rares sillons indiquent le travail intellectuel d'une femme supérieure.

Madame Guillemont a eu son existence traversée par de grands chagrins ; elle est devenue veuve fort jeune après une union trop courte, mais heureuse.

N'ayant pas eu d'enfants elle a voulu reporter sa tendresse sur des neveux qui ne l'en ont pas récompensée ; aussi dès qu'elle les eût établis, ma cousine se retira à Paris, où elle vivait enfin très paisiblement, lorsque le notaire de ma famille lui écrivit en demandant pour moi un abri et une protection.

Pauvre chère âme ! malgré tous ses déboires, elle n'hésita point, au risque de placer encore mal ses bienfaits, et se rendit aussitôt auprès de moi, pour m'adopter comme sa fille.

Que le bon Dieu la récompense d'une semblable générosité.

C'est un cœur dévoué jusqu'à l'abnégation et aimant encore avec l'effusion des jeunes élans ; si je me permets d'analyser son caractère, ce n'est certes pas afin d'y trouver des défauts, mais bien plutôt pour faire connaître ses qualités.

Ma cousine a gardé malgré son âge, un besoin de tendresse expansive ; rien ne lui est doux comme une attention ou un baiser ; il ne m'est guère difficile de la contenter.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

TÉLÉPHONE 21-26 661

Imp. Croix du Nord, 15, r. d'Angleterre, Lille
Le gérant : Ch. VERIN.